## RAPPORT DE MISSION A BAYREUTH – ALLEMAGNE DU 13 AU 16 MAI 2010

## **ODILE ISSA**

Chaque année l'université de Bayreuth organise, pendant le week-end de l'Ascension, un colloque sur la langue et la culture swahili. Le 23<sup>ème</sup> Swahili Kolloquium, qui s'est tenu du 13 au 16 mai 2010 avait pour thème « la culture populaire swahili ».

Lors de ce colloque, les communications portant sur la littérature sont traditionnellement les plus nombreuses. Ce fut encore le cas cette année où les disciplines étaient réparties de la façon suivante :

Littérature populaire	11
Cinéma et DVD	6
Chansons et musique	3
Linguistique	6

Contrairement à ce que j'avais observé lors d'une précédente participation, les communications en swahili furent peu nombreuse (3/26), sans doute en raison de la forte présence d'étudiantes de la SOAS.

Le panorama qui a été dressé de la culture populaire d'une société africaine confrontée à la mondialisation et à la consommation de biens culturels de facture étrangère s'est révélé parfois stimulant et souvent alarmant.

Ma communication avait pour sujet : Njia za kusifu mifanyiko kwa kiswahili sanifu : Uradidi wa mzizi wa vitenzi (« Les façons de qualifier les procès en Swahili standard : la reduplication de la racine verbale »). Cette étude a été élaborée dans le cadre de la théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives d'Antoine Culioli.

J'ai observé qu'il existe plusieurs formes de reduplication de la racine verbales (1 ou 2 fois, avec au sans le marqueur de modalité de l'indicatif). Ces différentes façons de traiter la reduplication correspondent à des façons de qualifier les procès dont les rapports entre quantification et qualification varient selon que le prédicat fait référence à du discret (duplication double avec le marqueur de l'indicatif), du compact (duplication simple sans marqueur de modalité) et du dense (duplication double sans marqueur de modalité). A ma connaissance cette simple observation tant dans les différentes formes de reduplication que leur mise en relation avec la nature du procès n'ont jamais été décrites. Une autre ambition était de montrer que ce n'est pas parce qu'une langue possède peu d'adverbes ou de qualificatifs, qu'elle se trouve démunie pour exprimer nuances et subjectivité. Enfin mon objectif était aussi de sensibiliser les traducteurs de la littérature swahili à ces phénomènes. L'effort d'avoir fait cette communication en swahili a été accueilli très chaleureusement par le professeur de littérature africaine Said Ahmed Mohamed qui est aussi un des écrivains swahilis les plus réputés. Il a souhaité que cette communication aboutisse à un article en swahili. Des étudiants kenyans anglophones ont aussi émis le souhait d'en savoir davantage sur Théorie d'Antoine Culioli. Nous avons souhaité resserrer les relations entre Bayreuth et Paris (dans le cadre Erasmus) et je

souhaiterais faire venir le professeur Said Ahmed à Paris pour une série de conférences.

Fait à Sèvies le 25 mai 20 10

-